

DÉLIBÉRATION N° 08-02 du 22 AVRIL 2008

portant arrêté du compte financier 2007

Le Conseil d'administration de l'Agence de l'eau Seine-Normandie,

DÉLIBÈRE

Article 1

Le compte financier de l'exercice 2007, présenté par l'agent comptable, est arrêté, en recettes, à la somme de 836 744 122,87 € et, en dépenses, à la somme de 825 164 543,18 €.

Article 2

Le résultat d'exploitation de l'exercice s'élevant à + 18 960 746,06 € est affecté aux réserves.

Le Secrétaire,
Directeur de l'Agence,



Guy FRADIN

Le Vice-président
du Conseil d'administration,



Denis MERVILLE